

Bretagne, Finistère  
Crozon  
Cap de la Chèvre

## Batterie d'artillerie du Cap de la Chèvre (Cr 11 et Cr 350) puis mémorial de l'Aéronautique Navale, Cap de la Chèvre (Crozon)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001314

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2007, 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Sené, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de 1918 à 1940 en Bretagne

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : ensemble fortifié, batterie, blockhaus, abri, édifice logistique, poste d'observation

Appellation : Batterie du Cap de la Chèvre, Batterie de 164 mm

Destinations successives : sentier, monument

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : LW, 37. Trois cuves à canon. ; LX, 01. Poste de direction de tir et une cuve à canon.

### Historique

Le site a autrefois été occupé par deux batteries d'artillerie de côte à l'ouest (batterie de la Chèvre) et au sud (batterie de Saint-Nicolas) du Cap de la Chèvre. Ces ouvrages, aujourd'hui disparus, ont sans doute été édifiés au 18<sup>e</sup> siècle. La batterie actuelle a été construite entre 1937 et 1939 par la Marine. Constituée de 4 positions de pièces, avec abris pour canon de 164 mm, et d'un poste de commandement, elle se caractérise par sa dispersion, typique des ouvrages construits après 1914. [Guillaume Marie, *Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Sené*, 2007]

Armée de quatre canons de 164 mm, la batterie d'artillerie du Cap de la Chèvre a été construite entre 1937 et 1939 pour la défense des approches de la ville-arsenal de Brest.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la batterie est réutilisée par l'Allemagne nazie (cet ensemble fortifié est numéroté "Cr 11" et "Cr 350"). Les canons de 164 mm sont remplacés par des canons de 15 cm à longue portée. Un bunker-abri pour projecteur de côte est construit sur la pointe ainsi que d'autres infrastructures militaires (certaines restèrent inachevées). Une batterie d'artillerie (antiaérienne ?) composée de canons de 7,5 cm allemands est implantée au point culminant (cf. rapport Pinczon du Sel).

Lors des combats de septembre 1944, les canons de 15 cm tirent sur Telgruc : "*à la prise de Crozon, l'effectif allemand qui était de 120 à 150 hommes fut renforcé par un personnel venant de Crozon. L'ouvrage se rendit néanmoins, après une faible résistance d'éléments russes et allemands fanatiques*" (cf. rapport Pinczon du Sel). C'est au Cap de la Chèvre que le général allemand Erwin Rauch se rend aux troupes américaines le 18 septembre 1944.

En 1946, la batterie d'artillerie du Cap de la Chèvre est recensée par la Marine nationale dans le cadre du rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique.

[Guillaume Lécueillier, *Inventaire des héritages militaires en Bretagne*, 2025]

Période(s) secondaire(s) : 2<sup>e</sup> quart 20<sup>e</sup> siècle

Dates : 1937 (daté par travaux historiques), 1938 (daté par travaux historiques), 1939 (daté par travaux historiques)

## Description

Chacun des 4 blocs est constitué d'un monolithe de béton armé comportant à l'avant, la cuve de la pièce, à ciel ouvert, adossée au massif abritant les magasins à munitions et le logement du personnel. Le poste de commandement est un bloc de béton monolithique constitué par trois rectangles souterrains imbriqués. Seul le poste d'observation se trouve en surface. [Guillaume Marie, *Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Séné*, 2007]

La batterie d'artillerie du Cap de la Chèvre se compose d'un poste de direction de tir et de quatre cuves pour canon de 164 mm. Implantées en arc de cercle vers le sud-sud-ouest (axe principal), les cuves sont séparées d'environ 120 m. Le poste de direction de tir est implanté à l'ouest, en bordure de falaise.

[Guillaume Lécullier, *Inventaire des héritages militaires en Bretagne*, 2025]

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture, terre en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

## Typologies et état de conservation

État de conservation : état moyen, inégal suivant les parties

## Statut, intérêt et protection

Site classé en 1983 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : batterie, poste d'observation

Sites de protection : site classé

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

## Présentation

Créé en 2002, ce dossier d'Inventaire du patrimoine s'appuie sur les travaux de [Philippe Truttmann \(1934-2007\)](#) sur le patrimoine militaire de la Presqu'île de Crozon (1967-1969), il a été mis à jour en 2025 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires porté par la Région Bretagne](#). Ce site a également fait l'objet en 2007 d'un dossier d'Inventaire du patrimoine réalisé par Marie Guillaume dans le cadre de l'[Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Séné](#).

*La batterie d'artillerie du Cap de la Chèvre fera également l'objet en 2025-2026 d'un approfondissement par l'association [1846. La fortification du 19e siècle : connaître et partager dans le cadre de l'appel à projets "Participer à l'Inventaire des héritages militaires"](#) sur les fortifications littorales de 1918 à 1940 en Bretagne.*

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest)  
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "**Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta**" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).  
Service Historique de la Défense de Brest
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes)  
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "**Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta**" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes). Texte en liasse ; plans et photographies.

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=467&titre=rapport-pinczon-du-sel-sur-les-installations-du-mur-de-l-atlantique>

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMV MV 2DOC 3

## Bibliographie

- **La Presqu'île de Crozon : histoire, art, nature [1975]**  
CALVEZ, Louis (dir.). **La Presqu'île de Crozon : histoire, art, nature**. Paris : Nouvelle librairie de France, 1975, 477 p.  
Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Bibliothèque Yves Le Gallo (Brest) : C-03273-00
- **Chapitre "Architecture militaire"**  
TRUTTMANN, Philippe. **"Architecture militaire"** In CALVEZ, Louis (dir.) *La Presqu'île de Crozon : histoire, art, nature*. Paris : Nouvelle Librairie de France, 1975.  
p. 345-362
- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**  
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**. Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.  
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

## Liens web

- Extrait du rapport Pinczon du Sel : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/e006633e93758b14/6633e938326af>
- Extrait du rapport Pinczon du Sel (photographie n° 129) : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/e0066334191a8f32/6633419213e23>
- Extrait du rapport Pinczon du Sel (photographie n° 130) : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/e0066334191a8f32/66334192150a4>
- RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945 (cartographie du Mur de l'Atlantique) : <https://www.relikte.info/aw-F-AOK7-B.html>

## Annexe 1

### "La batterie du Cap de la Chèvre" par Philippe Truttman

#### GROUPE DE BATTERIES DES CAPUCINS

**Situation** : Batterie du Cap de la Chèvre, à proximité du Sémaphore - à l'extrémité sud-ouest du Cap.

Batterie de la Chèvre - à l'extrémité Sud-Est du Cap.

Batterie de Saint Nicolas - à l'extrémité Sud-Est du Cap.

A 7,5 kilomètres au sud sud-est de Morgat et un kilomètre sud du hameau de Rostudel.

#### GENERALITES GEOGRAPHIQUES ET TACTIQUES SUR LE SITE

Le massif du Cap de la Chèvre constitue la branche sud de la figure cruciforme dessinée par la presqu'île de Crozon et fait une saillie d'environ 8 kilomètres dans la baie de Douarnenez, en laissant, par rapport à la côte sud de la baie, un passage libre de 8 kilomètres. Ce n'est qu'à une époque toute récente que les pièces d'artillerie ont atteint une portée leur permettant de couvrir de leur feu le passage d'entrée de la baie de Douarnenez ; c'est à cette mission que répond la batterie du Cap de la Chèvre. Par contre, la faible portée des matériels en service avant 1870 excluait toute mission d'interdiction du passage par le feu, aussi les batteries de la Chèvre et de Saint Nicolas n'avaient d'autre mission que d'agir contre les navires tentant de doubler le Cap à le toucher, et de protéger la cale Saint Nicolas contre une tentative de débarquement ; encore s'agit-il d'ouvrages très secondaires établis selon une conception stratégique trop ambitieuse de la défense des côtes.

#### Géologie

L'extrémité du massif du Cap de la Chèvre est divisée en deux par une faille oblique, orientée parallèlement à la côte est, et séparant une couche d'ordovicien inférieur (grès Armoricaïn) du nord, d'une couche de cambrien supérieur (schiste et poudurge de Montfort) au sud.

La côte est bordée de falaises atteignant 100 mètres de haut. Le plateau est semi désertique et couvert d'une végétation courte et raréfiée.

## BATTERIE DU CAP DE LA CHEVRE

Construite, sur un site vierge, de 1937 à 1939, par la Marine à qui la défense des côtes incombait depuis 1932. La batterie est constituée de :

- Quatre positions de pièces, avec abris, pour canon de 164 mm sur affût à pivot central (quatre blocs identiques à une centaine de mètres les uns des autres).

- Un poste de commandement et directeur de tir à l'extrémité ouest de la batterie, à 160 mètres de la première pièce.

Les ouvrages sont distincts les uns des autres et déployés dans une bande de terrain à peu près parallèle à la face sud du Cap, en retrait de la crête, sur un front de 500 mètres de long sur 75 mètres de profondeur.

Il s'agit d'un ouvrage moderne, où la notion de "blocs" étalés sur le terrain (dispersion) a remplacé la conception des pièces alignées presque au coude à coude, sur une plate-forme, telle qu'on l'envisageait avant 1914.

### Description d'un "bloc" de pièce (quatre identiques)

Le bloc est constitué d'un monolithe de béton armé comportant à l'avant, la cuve de la pièce, à ciel ouvert, adossée au massif abritant les magasins à munitions et le logement du personnel.

Le parapet de la cuve est de niveau avec l'extrados de la dalle des abris et avec le terrain environnant. Seule la façade arrière est dégagée et donne dans une tranchée bétonnée où aboutit le cheminement d'accès.

La cuve de la pièce est cylindrique. A 120 degrés à droite et à gauche de la capitale, débouchent dans la cuve, et de niveau avec elle, deux tranchées en béton, partie à ciel ouvert, partie couverte de dalles minces de béton armé.

Ces tranchées comportent des niches à munitions (Probablement pour appareils de manoeuvre, les accessoires et les fusées qui n'étaient jamais stockées avec les projectiles ou les charges) dans la paroi antérieure et desservent les quatre guichets de distribution des magasins à gargousses et à obus. Obus et gargousses étaient acheminés vers la pièce par un petit chemin de roulement installé dans une saignée ménagée dans la paroi arrière des tranchées de service et de la cuve. La tranchée de droite est en cul de sac. Celle de gauche se prolonge et contournant le massif du bloc aboutit à la courette d'entrée : c'est l'accès normal du personnel chargé du service de la pièce.

L'abri proprement dit comporte une entrée au milieu de la façade arrière. Cette entrée dessert un sas, les deux portes à 90 degrés l'une par rapport à l'autre, donnant accès à un couloir desservant :

- Le magasin à obus, situé derrière la cuve de pièce.

- Les deux magasins aux gargousses situés respectivement à droite et à gauche du magasin à obus, aux deux extrémités du bloc.

On note en outre :

- La présence, dans le couloir intérieur, de crochets destinés à des hamacs, indiquant la possibilité d'utiliser le couloir comme abri temporaire pour le personnel.

- L'existence dans le magasin à obus, d'étagères métalliques organisées pour un transport rapide des projectiles vers les guichets de distribution (restes d'un treuil à main).

- La présence de portes métalliques étanches, type Marine fermant les locaux.

Par contre il n'existe aucun élément (cuisine, WC, etc

.) permettant la possibilité d'un séjour de longue durée du personnel dans les abris.

Protection :

- Verticale : 1,10 mètre de béton armé au-dessus des locaux. 1,50 mètre au-dessus de la soute à obus.

- Horizontale : frontale et latérale 1,20 mètre environ.

### Poste de commandement et de direction de tir

Situé à l'extrême droite du front de batterie, à 160 mètres environ du bloc de la première pièce, c'est un bloc de béton monolithique à plan constitué par trois rectangles imbriqués, et à locaux répartis sur un seul niveau, en sous-sol, sauf l'observatoire placé en superstructure.

Le bloc se termine à l'avant par le massif hémicylindrique du poste de télémètre, émergeant à moitié du sol, et surmonté, en retrait, par le massif identique du poste d'observation. A la gorge, la façade donne dans une petite cour où aboutit l'escalier d'accès. L'ensemble est enterré ; seuls émergent du sol les massifs du poste de télémétrie et de l'observatoire.

Disposition de détail :

- Escalier d'accès bordé à droite et à gauche de rampes en plan incliné servant de chemin de roulement à un projecteur mobile.

- Cet escalier aboutit dans la paroi nord-est de la cour d'entrée entre deux locaux rectangulaires (1) et (2) (soutes à carburant et ingrédient du groupe électrogène-magasin) dont les entrées font face au mur arrière du bloc proprement dit.

- Le bloc lui-même comprend :

- A l'arrière, à gauche, le local du groupe électrogène (socle en béton).

- Au-centre, l'abri-remise du projecteur, en face de l'escalier d'accès.

- A droite, la porte d'entrée du personnel menant aux locaux des postes de commandement. Cette porte dessert un premier vestibule (3) avec, à droite, une grande pièce rectangulaire (4) et, dans l'axe de l'entrée, une autre pièce rectangulaire (5) séparée, par piédroit percé d'une porte ; d'une seconde pièce identique (6) communiquant à la fois à l'arrière avec la pièce (4) et à l'avant avec le poste de télémètre (7). Un puits carré dans le plafond, relie le local (6) au poste d'observation (8) situé au-dessus.

Poste de télémétrie (7) local rectangulaire à l'arrière, hémicylindrique à l'avant surélevé par rapport aux autres locaux du bloc ; large fente de visée en demi-cercle ; dans le sol : goujons de scellement d'embase d'appareil.

Poste d'observation (8) : identique à 7, mais plus petit.

Les locaux 3, 4, 5, 6, 7 communiquent par des portes étanches type Marine (verrous à serrage progressif sur rampe) subsistant en partie.

Au mur des divers locaux : traces d'installations téléphoniques.

Le mobilier et l'équipement ont entièrement disparu.

Gros oeuvre en excellent état.

Matériau : béton armé enduit.

### CONCLUSION

La batterie marque une évolution très nette par rapport aux dispositions des ouvrages du même type construit, antérieurement à 1914. Cette évolution se traduit par :

- Une dispersion beaucoup plus grande sur le terrain.
- Une totale homogénéité : blocs monolithiques en béton armé.

Toutefois, si l'on compare cet ouvrage, construit par la Marine pour une mission tactique spécifique de tir à la mer, avec les ouvrages terrestres contemporains (Ligne Maginot en particulier, on constate des différences sensibles (protection relativement faible des locaux, pièces en cuve à ciel ouvert, absence d'organisation de vie prolongée dans les abris) dues essentiellement au fait que la Marine n'envisageait que des périodes de combat occasionnelles et relativement brèves, alors que l'ouvrage Maginot est conçu en fonction d'un bombardement continu pendant des jours et des semaines, pour les plus gros calibres. L'ouvrage est donc adapté à cette hypothèse et la relative simplicité de son organisation, tant d'ensemble que de détail, ne doit pas être considérée comme rétrograde : il en découle que la batterie du Cap de la Chèvre est en fait beaucoup plus proche des ouvrages réalisés quelques années plus tard par l'organisation Todt que de ceux réalisés cinq ou six ans avant par la C.O.R.F. sur les frontières nord-est et sud-est.

Aussi, et bien qu'il s'agit d'un ouvrage récent, elle constitue un élément de comparaison très intéressant, dans la gamme des ouvrages de toutes époques disséminés sur la presqu'île de Crozon.

### BATTERIES DE LA CHEVRE ET DE SAINT NICOLAS

Ouvrages situés à l'extrémité est du front sud du massif du Cap de la Chèvre.

- BATTERIE DE SAINT NICOLAS : sur une protubérance nord de cette extrémité.
- BATTERIE DE LA CHEVRE : sur une protubérance sud de cette extrémité.

Ces ouvrages sont cités pour mémoire : constitués par de simples épaulements à peu près effacés, et quelques minuscules bâtiments aujourd'hui disparus. On ne les mentionnera donc qu'à titre de bâtiments disparus, et de jalons d'un certain stade d'organisation de la défense. Elles ont été établies probablement au 18<sup>e</sup> siècle (état d'armement 1777-1778 : batterie de la Pointe de la Chèvre, 2 canons calibre 22) mais n'apparaissent pas sur les cartes et état d'armement de 1694 et 1695. Par ailleurs le Grand Atlas 1818-1823 précise "Batterie Saint Nicolas qui n'a pas été armée pendant la dernière guerre" (c'est-à-dire les guerres de l'Empire).

## Annexe 2

### Batterie du Cap de la Chèvre : légende du schéma explicatif du système de transport des obus entre la soute et le canon (figure 9)

Le treuil et le contrepoids du monte-charge ne sont pas représentés.

1. Les obus sont couchés côte à côte sur des étagères métalliques inclinées de 2 % environ dans le sens longitudinal. Ils sont retenus par 2 taquets courbes (A)
2. A l'aide de la clé (B) on fait basculer les taquets qui s'effacent, libérant un obus ; celui-ci roule sous l'action de la pente sur le plancher courbe de l'étagère.
3. Il vient se placer seul sur un élément de chemin de roulement (c) porté par un monte-charge et que l'on peut placer à volonté en C1, C2, C3 de niveau avec l'un quelconque des rayons d'étagère.
4. A l'aide d'un treuil à commande manuelle, équilibré par contrepoids (non représentés) on remonte le monte-charge en (C), de niveau avec le chemin de roulement fixe (d) ; sous l'action de taquets, la travée de chemin de roulement du monte-charge bascule et l'obus glisse seul sur les rouleaux du chemin de roulement (D).
5. A l'aide de la manivelle (E) on peut entraîner par chaîne et pignons les rouleaux du chemin de roulement (d), ceux-ci entraînent longitudinalement l'obus sur l'élément terminal de chemin de roulement (F).
6. Cet élément de chemin de roulement (f) peut basculer sur le côté sous l'action du levier (g) ; l'obus roule sur le seuil de la fenêtre (h) et s'arrête dans la gouttière I d'où on le glisse jusqu'à proximité de la culasse du canon où il est repris par la lanterne de chargement de la pièce.

## Annexe 3

### Iconographie

20062907063NUCA : Archives Départementales, Finistère, 3P112\_105.  
 20062907064NUCA : Archives Départementales, Finistère, 3P112\_105.  
 20062907065NUCA : Archives Départementales, Finistère, 3P112\_105.  
 19692900385Z : , Bande n° 227.  
 19692900388Z : , Bande n° 230.  
 19692900386Z : , Bande n° 230.  
 19692900387Z : , Bande n° 230.  
 19692900384Z : , Bande n° 229.  
 19692900383Z : , Bande n° 229.  
 19712900658P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN).  
 19712900659P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN).  
 19712900660P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN).  
 19712902410NUCA : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN).  
 19712902411NUCA : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN).  
 19712900549P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN).  
 19712900548P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN).  
 19712900538P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN).

### Données complémentaires

#### Données complémentaires architecture PATMAR

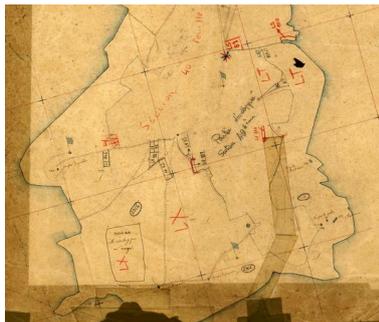
Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

THPA	Défense militaire des côtes
INGP	intérêt de mémoire ; intérêt technique
PING	Cette batterie rappelle l'intérêt stratégique de la baie de Douarnenez durant la Seconde Guerre mondiale. Sa dispersion présente également un intérêt technique car elle montre l'évolution des systèmes de défense depuis la fin du 19 <sup>e</sup> siècle.
RECO	La conservation et la mise en valeur de ces héritages militaires en mauvais état sont difficiles en raison de leur isolement géographique, de leur état de conservation, des problèmes éventuels d'accès et de sécurité ou de la nécessité de dépollution pyrotechnique avant leur valorisation. Les habitants ne discernent par ailleurs pas toujours leur portée patrimoniale sur laquelle une réflexion spécifique devra être menée, en attirant également l'attention sur la beauté des panoramas maritimes depuis ces sites. Ces héritages militaires pourraient être intégrés à un circuit de découverte local.

## Illustrations



Extrait du cadastre parcellaire de la commune de Crozon, 1831  
 Phot. Archives départementales du Finistère  
 IVR53\_20062907063NUCA



Extrait du cadastre parcellaire de la commune de Crozon, 1831. Plusieurs corps de garde et une batterie d'artillerie de côte sont figurés sur le cadastre  
 Phot. Archives départementales du Finistère  
 IVR53\_20062907064NUCA



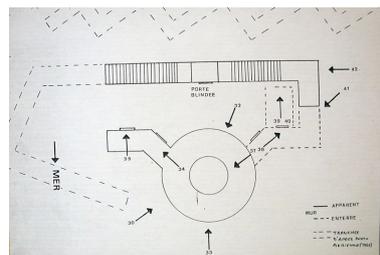
Vue de l'une des quatre cuves à canon de la batterie du Cap de la Chèvre [localisation à vérifier]  
 Autr. Anonyme  
 IVR53\_20082909462NUCA



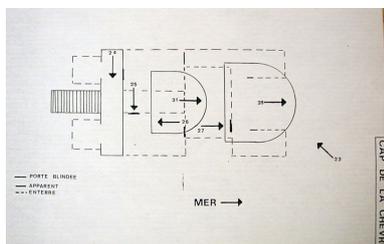
Vue aérienne oblique de la batterie du Cap de la Chèvre : l'une des quatre cuve à canon, vers 1946 (photographie extraite du rapport Pinczon du Sel)  
 Repr. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20032901815NUCA



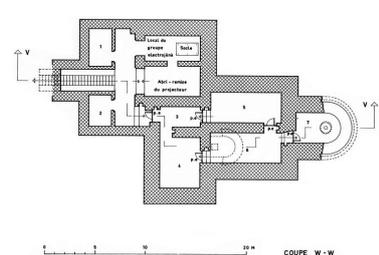
Vue aérienne oblique de la batterie du Cap de la Chèvre : l'une des quatre cuve à canon, vers 1946 (photographie extraite du rapport Pinczon du Sel)  
 Repr. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20032901816NUCA



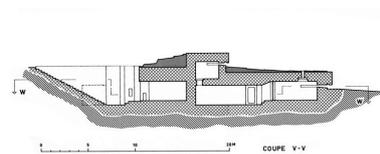
Plan du poste de direction de tir de la batterie du Cap de la Chèvre, vers 1946 (plan extrait des annexes du rapport Pinczon du Sel conservé à Brest)  
 Repr. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20032901817NUCA



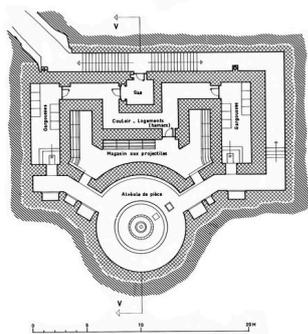
Plan du poste de direction de tir de la batterie du Cap de la Chèvre, vers 1946 (plan extrait des annexes du rapport Pinczon du Sel conservé à Brest)  
 Repr. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20032901818NUCA



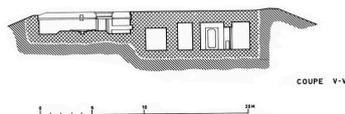
Plan du poste de direction de tir de la batterie du Cap de la Chèvre, vers 1946 (plan extrait des annexes du rapport Pinczon du Sel conservé à Brest)  
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret, Phot. Lecoq (Dess. Inv.)  
 IVR53\_19872900232P



Coupe V-V du poste de direction de tir de la batterie du Cap de la Chèvre  
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret, Phot. Lecoq (Dess. Inv.)  
 IVR53\_19872900233P



Plan de l'une des cuves à canon de la batterie du Cap de la Chèvre  
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret, Phot. Lecoq (Dess. Inv.)  
 IVR53\_19872900230P



Coupe V-V de l'une des cuves à canon de la batterie Cap de la Chèvre  
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret, Phot. Lecoq (Dess. Inv.)  
 IVR53\_19872900231P

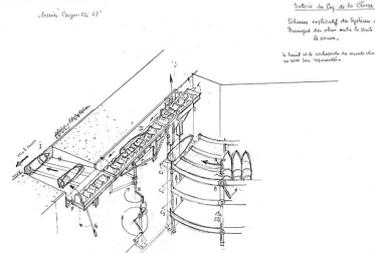
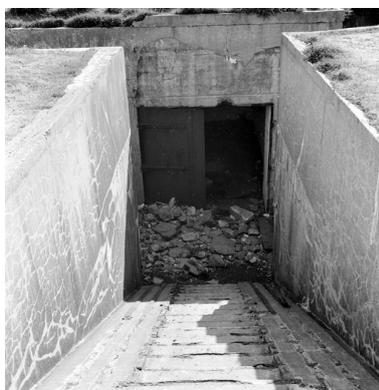


Schéma explicatif du système de transport des obus entre la soute et le canon (Le treuil et le contrepois du monte-charge ne sont pas représentés)  
 Autr. Philippe Truttmann  
 IVR53\_20062907054NUCA



Vue du poste de direction de tir (état en 1969)  
 Phot. Guy Artur  
 IVR53\_19692900117X



Vue du poste de direction de tir : escalier d'accès faisant rampe et entrée (état en 1969). Face à l'entrée, l'abri-remise du projecteur a conservé sa porte  
 Phot. Guy Artur  
 IVR53\_19692900120X



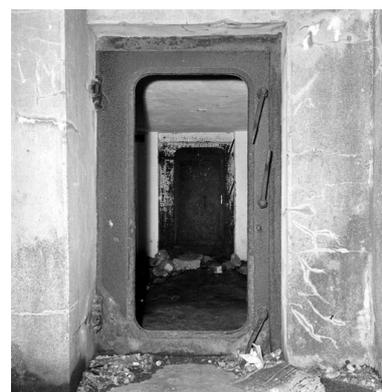
Vue du poste de direction de tir : escalier d'accès faisant rampe et entrée (état en 1969)  
 Phot. Guy Artur  
 IVR53\_19692900122X



Vue intérieure du poste de direction de tir (état en 1969)  
 Phot. Guy Artur  
 IVR53\_19692900116X



Vue intérieure du poste de direction de tir (état en 1969). L'huissierie est en place... la porte gît au sol.  
 Phot. Guy Artur  
 IVR53\_19692900118X



Vue intérieure du poste de direction de tir (état en 1969). L'huissierie est en place... la porte gît au sol.  
 Phot. Guy Artur  
 IVR53\_19692900119X



Vue intérieure du poste de direction de tir (état en 1969)

Phot. Guy Artur

IVR53\_19692900121X



Vue de l'une des quatre caves à canon (état en 1969)

Phot. Guy Artur

IVR53\_19692900124X



Vue de l'une des quatre caves à canon (état en 1969)

Phot. Guy Artur

IVR53\_19692900123X



Vue de l'une des quatre caves à canon (état en 1969)

Phot. Guy Artur

IVR53\_19692900125X



Vue intérieure de l'une des quatre caves à canon (état en 1969)

Phot. Guy Artur

IVR53\_19692900385Z



Vue intérieure de l'une des quatre caves à canon : porte étanche (état en 1969). En haut à gauche :

barre d'accrochage de hamac

Phot. Guy Artur

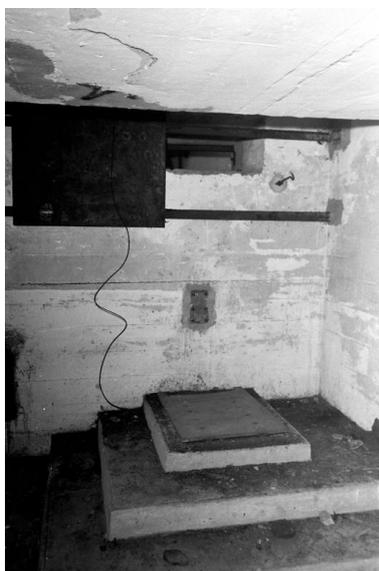
IVR53\_19692900388Z



Vue intérieure de l'une des quatre caves à canon : magasin des gargousses, étagères de stockage (état en 1969)

Phot. Guy Artur

IVR53\_19692900386Z



Vue intérieure de l'une des quatre caves à canon : magasin aux projectiles, étagères de stockage des obus (état en 1969)

Phot. Guy Artur

IVR53\_19692900384Z

Vue intérieure de l'une des quatre cuves à canon : magasin des gargousses, guichet de distribution (état en 1969)

Phot. Guy Artur  
IVR53\_19692900387Z



Vue intérieure de l'une des quatre cuves à canon : magasin aux projectiles, monte-charge à obus et guichet de distribution (état en 1969)

Phot. Guy Artur  
IVR53\_19692900383Z



Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

Phot. Guy Artur, Phot.  
Norbert Lambart  
IVR53\_19712900658P



Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

Phot. Guy Artur, Phot.  
Norbert Lambart  
IVR53\_19712900659P



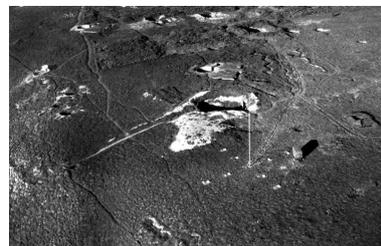
Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

Phot. Guy Artur, Phot.  
Norbert Lambart  
IVR53\_19712900660P



Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

Phot. Guy Artur, Phot.  
Norbert Lambart  
IVR53\_19712902410NUCA



Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

Phot. Guy Artur, Phot.  
Norbert Lambart  
IVR53\_19712902411NUCA



Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères  
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambert  
 IVR53\_19712900549P



Vue du cap de la Chèvre depuis la mer. Seule la tour du Sémaphore est visible  
 Phot. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20052904137NUCA

Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères  
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambert  
 IVR53\_19712900548P



Vue du poste de direction de tir (état en 2007)  
 Phot. Guillaume Marie  
 IVR53\_20082908324NUCA

Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères  
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambert  
 IVR53\_19712900538P



Vue du poste de direction de tir (état en 2007). Il conserve encore certaines portes  
 Phot. Guillaume Marie  
 IVR53\_20082908325NUCA



Vue de l'une des quatres cuves à canon (état en 2007)  
 Phot. Guillaume Marie  
 IVR53\_20082908326NUCA



Vue d'un bunker-abri (état en 2007). Cette construction qui abritait un projecteur est datable de la Seconde Guerre mondiale  
 Phot. Guillaume Marie  
 IVR53\_20082908327NUCA



Vue d'un bunker-abri resté inachevé (état en 2007). Cette construction - une tourelle en construction spéciale dite Drehturm - est datable de la Seconde Guerre mondiale  
 Phot. Guillaume Marie  
 IVR53\_20082908328NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Présentation de l'opération : Inventaire des fortifications littorales de 1918 à 1940 en Bretagne (en cours) (IA29133784)

Le patrimoine maritime culturel de la commune de Crozon (IA29004076) Bretagne, Finistère, Crozon

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Ouvrages fortifiés de la presqu'île de Crozon (IA29004186)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Groupe défensif côtier "Crozon" codé "Cr" (Crozon) (IA29004713) Bretagne, Finistère, Crozon

Vestibule et rade de Brest : ensemble fortifié (19e siècle) (IA29001846) Bretagne, Finistère, Brest

Batterie d'artillerie de Kerbonn (C 346) puis Musée mémorial de la bataille de l'Atlantique, Pointe de Pen Hir (Camaret-sur-Mer) (IA29001316) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer, Pointe de Pen Hir, Kerbonn

Batterie des Rospects puis batterie Holtzendorff (Re 305), Les Rospects (Plougonvelin) (IA29001112) Bretagne, Finistère, Plougonvelin, Les Rospects, Prédic

Forteresse Brest (Festung Brest) (IA29001848) Bretagne, Finistère, Brest

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier, Guillaume Marie

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Inventaire général ; (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Région Bretagne ; (c) Association 1846



Extrait du cadastre parcellaire de la commune de Crozon, 1831

IVR53\_20062907063NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait du cadastre parcellaire de la commune de Crozon, 1831. Plusieurs corps de garde et une batterie d'artillerie de côte sont figurés sur le cadastre

IVR53\_20062907064NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des quatre cuves à canon de la batterie du Cap de la Chèvre [localisation à vérifier]

Référence du document reproduit :

- **Collection Alain Chazette**  
Collection de photographies réunies par Alain Chazette (Librairie Histoire et Fortifications).  
Attention : certaines de ces photographies ne sont pas sourcées.

IVR53\_20082909462NUC

Auteur du document reproduit : Anonyme

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la batterie du Cap de la Chèvre : l'une des quatre cuve à canon, vers 1946 (photographie extraite du rapport Pinczon du Sel)

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest)

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).  
Service Historique de la Défense de Brest

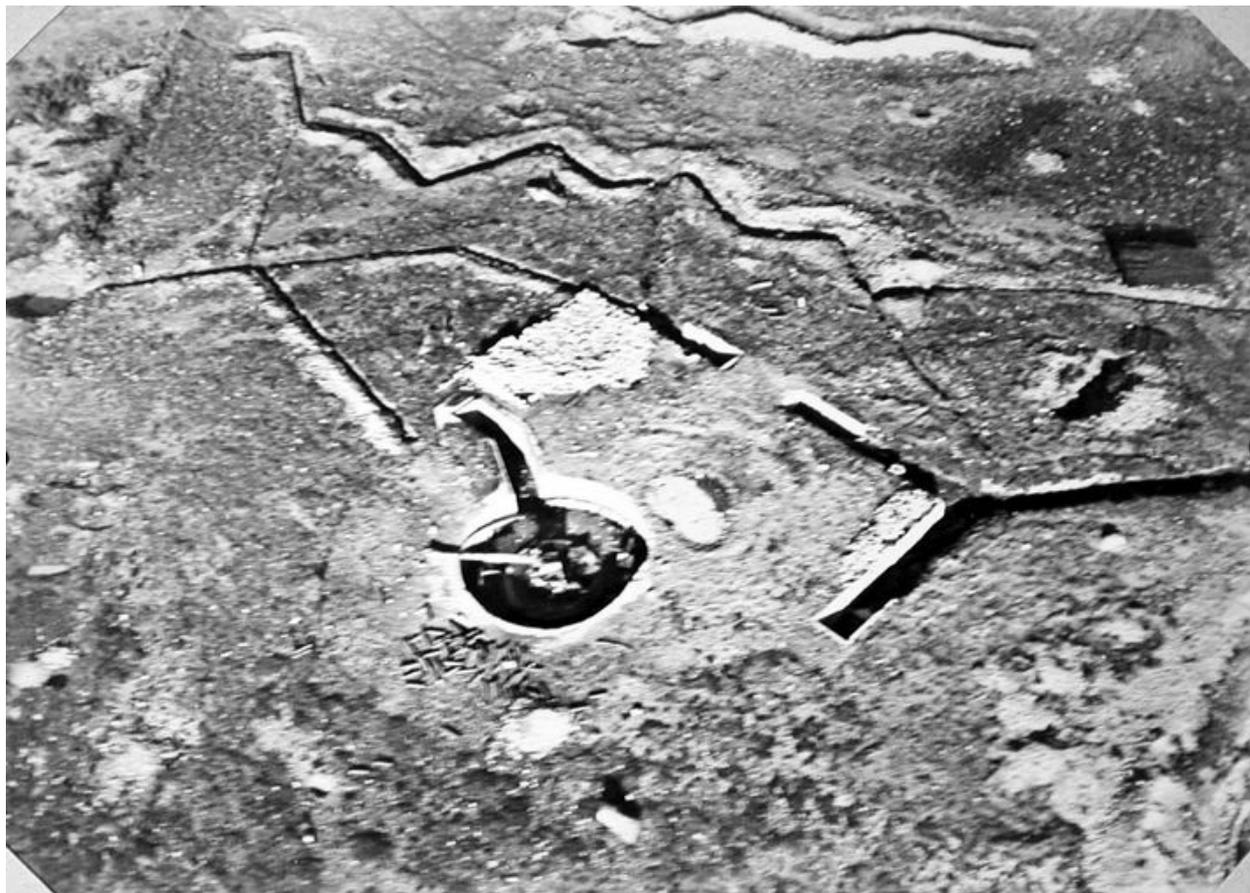
IVR53\_20032901815NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la batterie du Cap de la Chèvre : l'une des quatre cuve à canon, vers 1946 (photographie extraite du rapport Pinczon du Sel)

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest)

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).  
Service Historique de la Défense de Brest

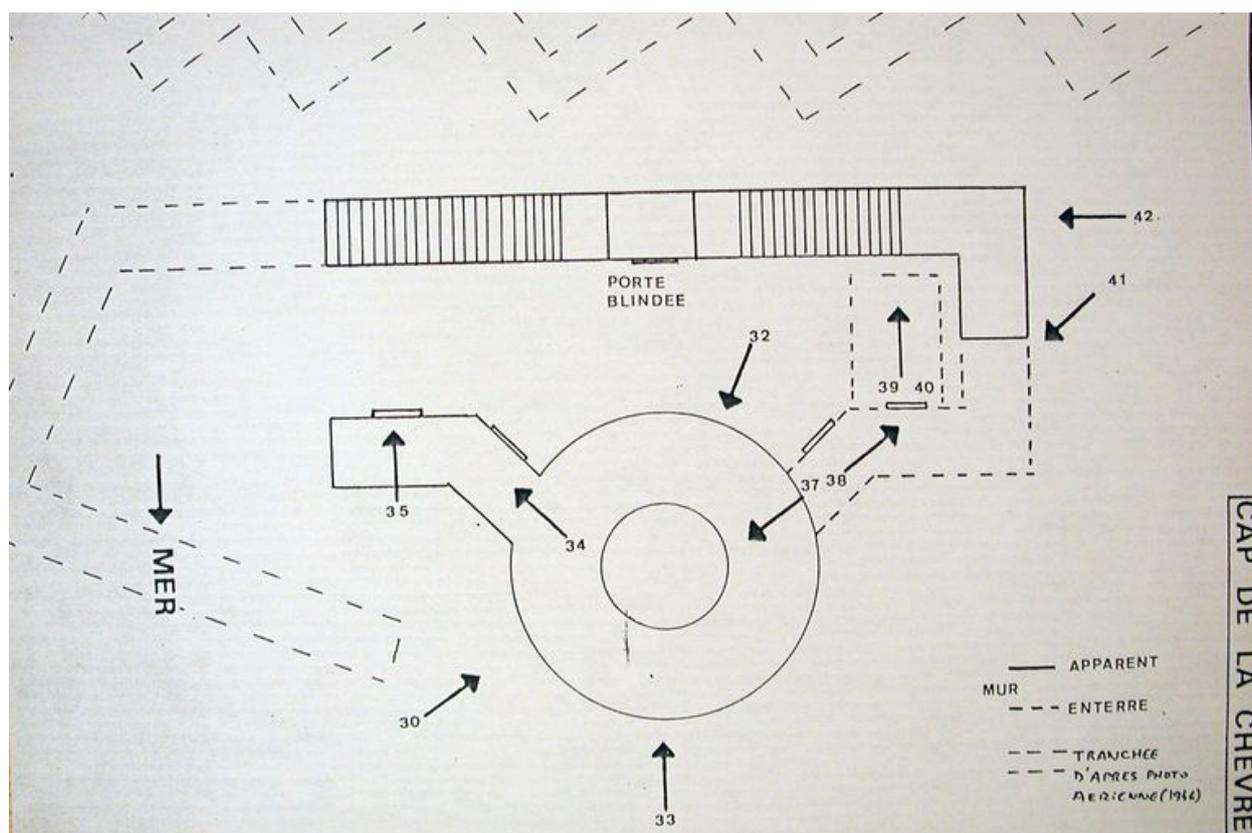
IVR53\_20032901816NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du poste de direction de tir de la batterie du Cap de la Chèvre, vers 1946 (plan extrait des annexes du rapport Pinczon du Sel conservé à Brest)

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest). Service Historique de la Défense de Brest

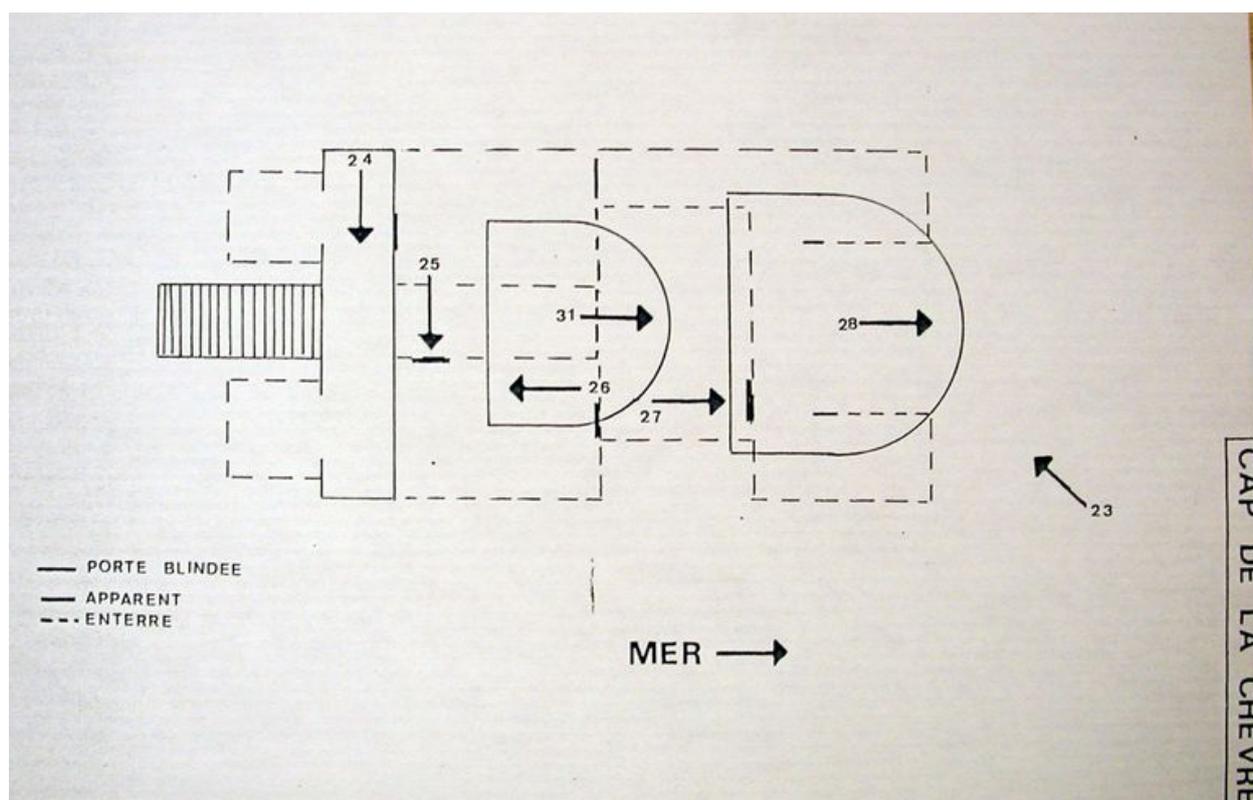
IVR53\_20032901817NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du poste de direction de tir de la batterie du Cap de la Chèvre, vers 1946 (plan extrait des annexes du rapport Pinczon du Sel conservé à Brest)

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest)

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). **"Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest).  
Service Historique de la Défense de Brest

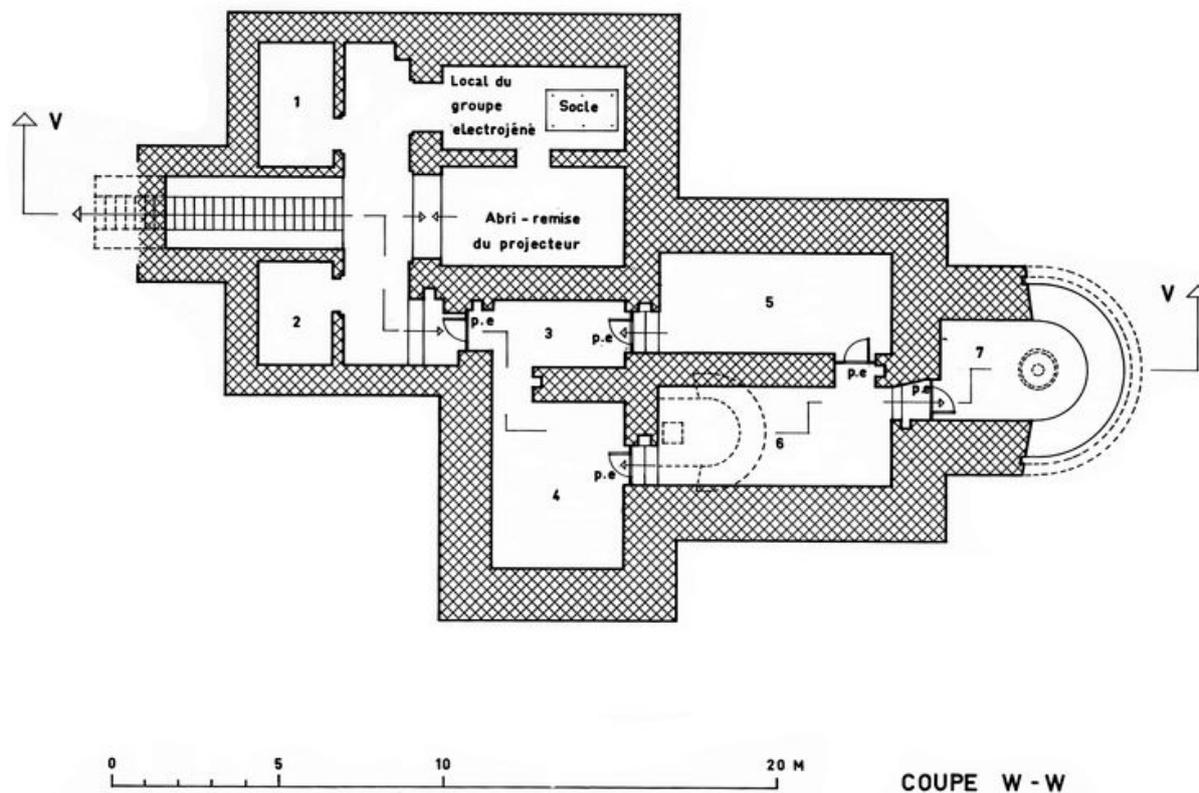
IVR53\_20032901818NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du poste de direction de tir de la batterie du Cap de la Chèvre

IVR53\_19872900232P

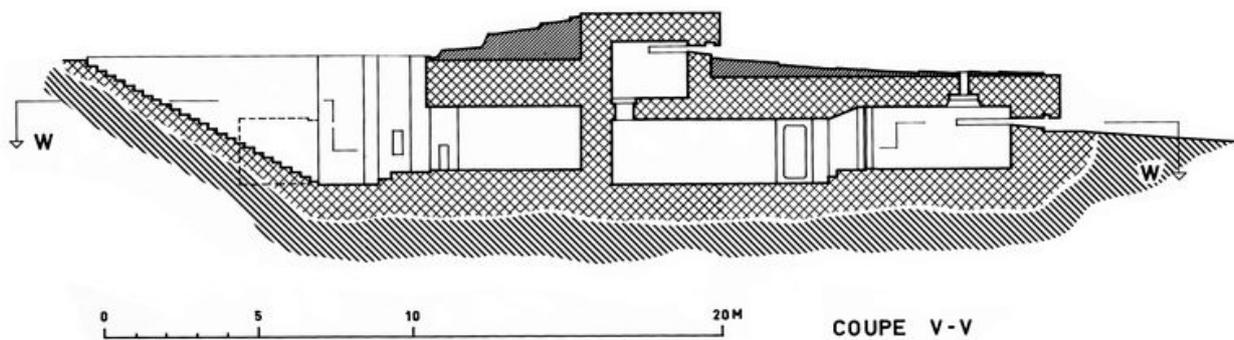
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Lecoq (Dess. Inv.)

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe V-V du poste de direction de tir de la batterie du Cap de la Chèvre

IVR53\_19872900233P

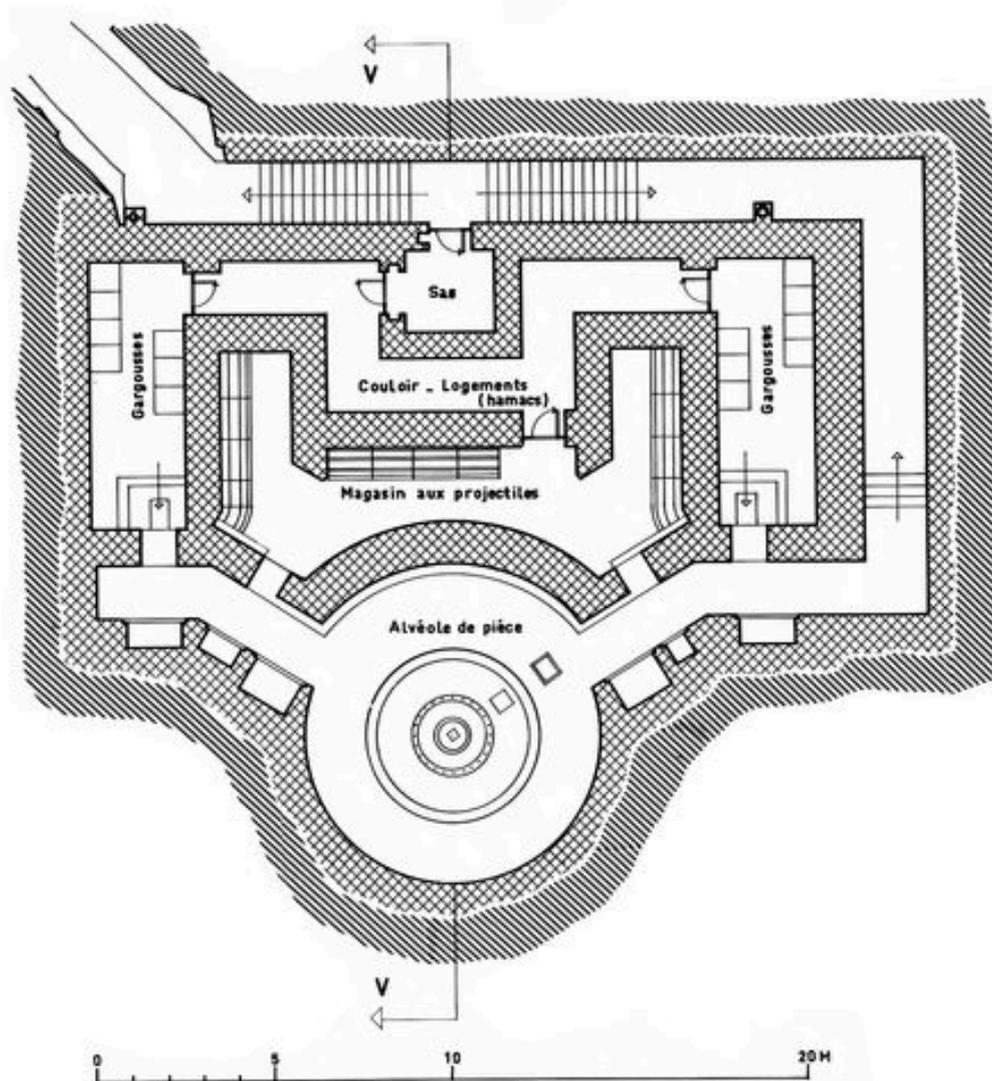
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambert, Auteur de l'illustration : Lecoq (Dess. Inv.)

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de l'une des cuves à canon de la batterie du Cap de la Chèvre

IVR53\_19872900230P

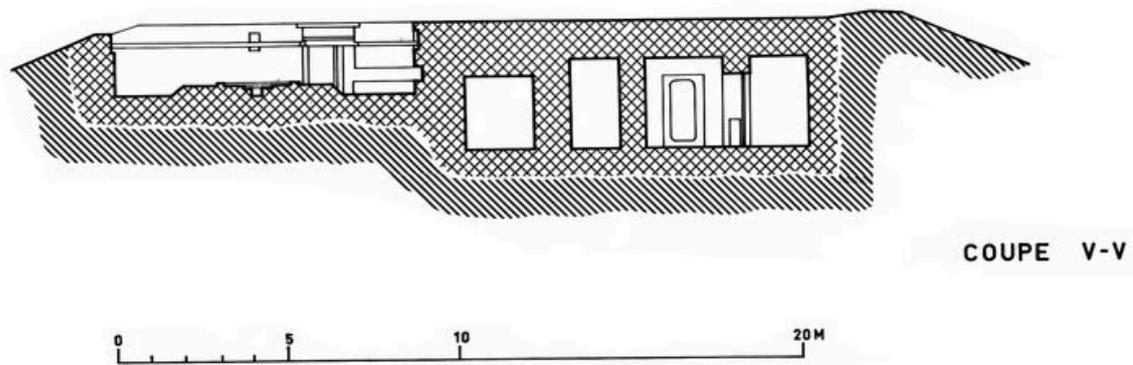
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Lecoq (Dess. Inv.)

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe V-V de l'une des cuves à canon de la batterie Cap de la Chèvre

IVR53\_19872900231P

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Lecoq (Dess. Inv.)

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

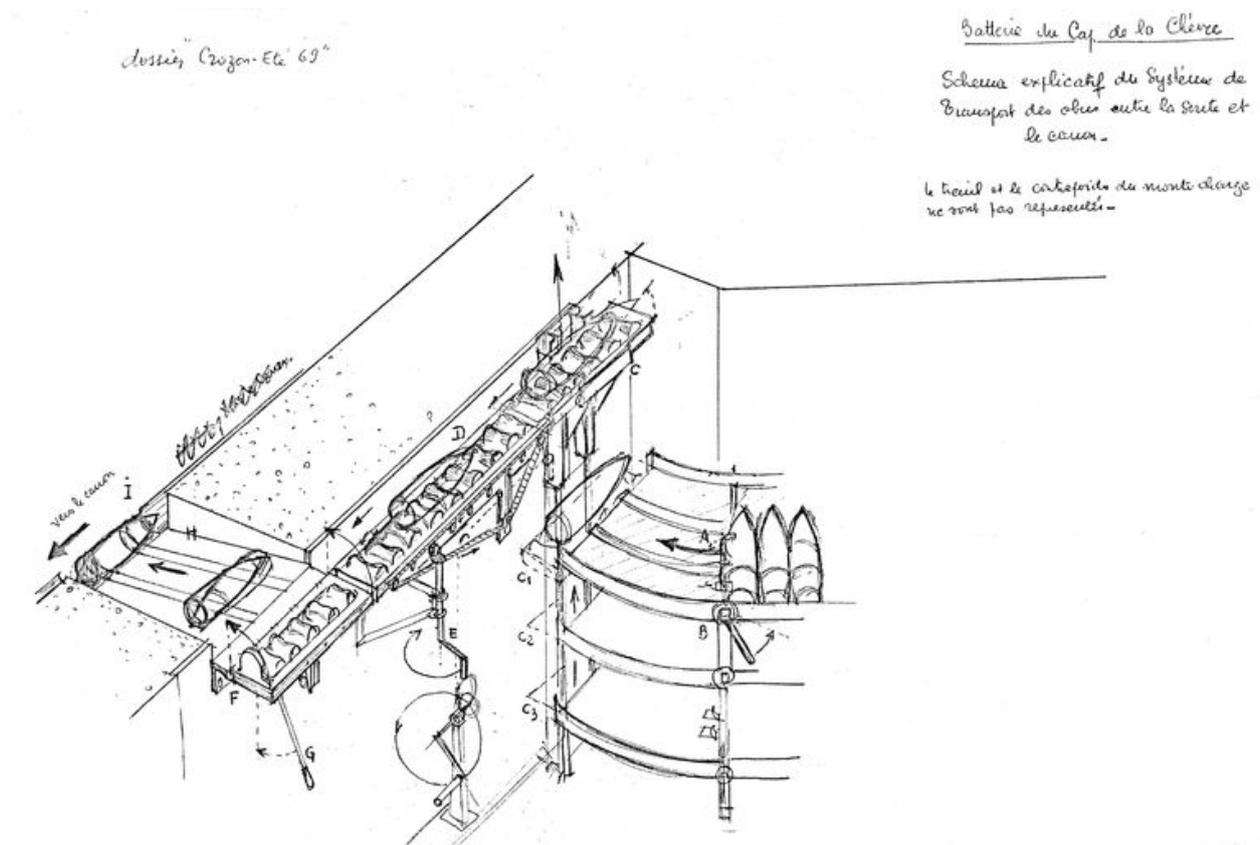


Schéma explicatif du système de transport des obus entre la soute et le canon (Le treuil et le contrepois du monte-charge ne sont pas représentés)

IVR53\_20062907054NUCA

Auteur du document reproduit : Philippe Truttmann

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du poste de direction de tir (état en 1969)

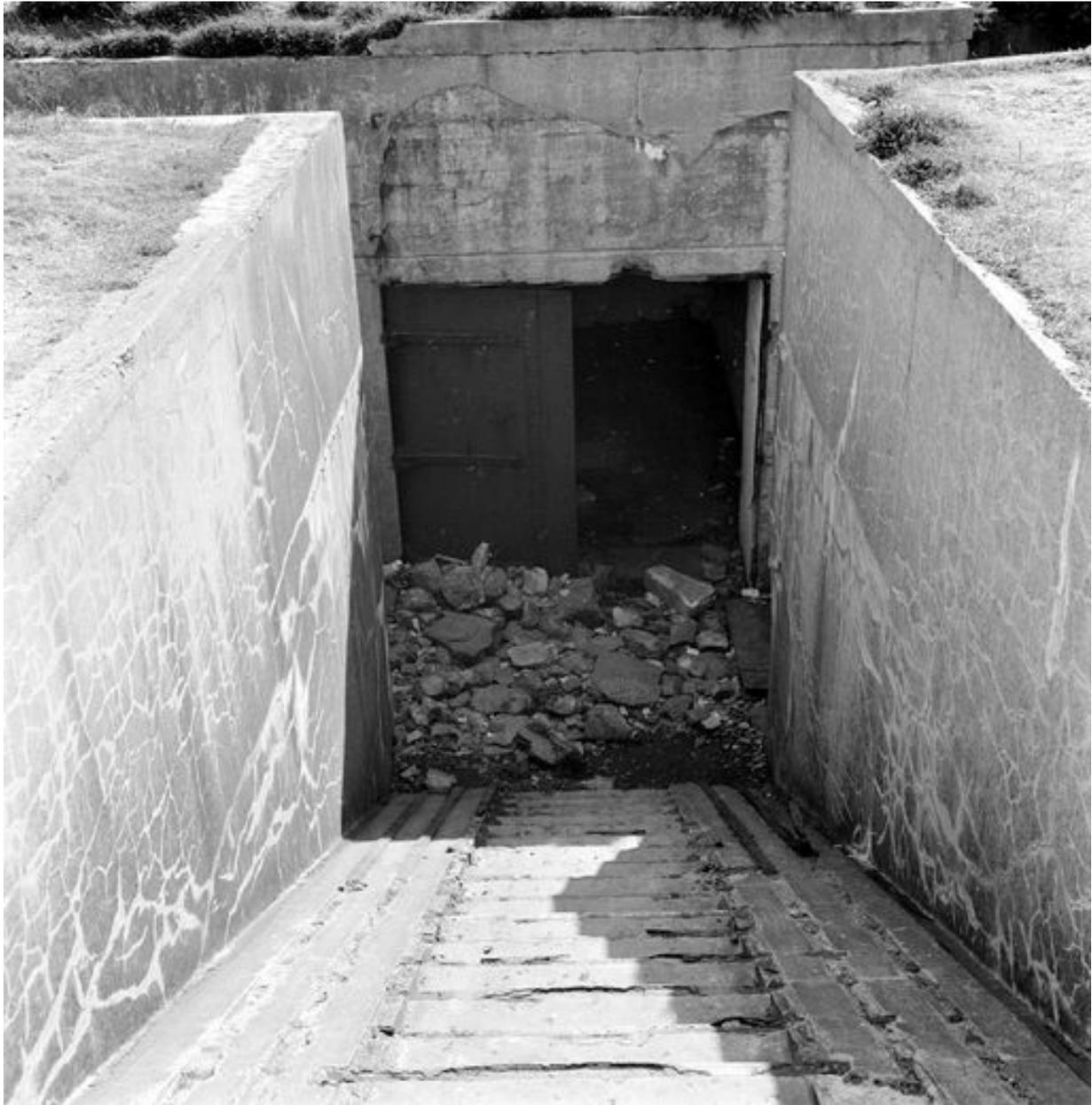
IVR53\_19692900117X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du poste de direction de tir : escalier d'accès faisant rampe et entrée (état en 1969). Face à l'entrée, l'abri-remise du projecteur a conservé sa porte

IVR53\_19692900120X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du poste de direction de tir : escalier d'accès faisant rampe et entrée (état en 1969)

IVR53\_19692900122X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du poste de direction de tir (état en 1969)

IVR53\_19692900116X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du poste de direction de tir (état en 1969). L'huissierie est en place... la porte gît au sol.

IVR53\_19692900118X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du poste de direction de tir (état en 1969). L'huissierie est en place... la porte gît au sol.

IVR53\_19692900119X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du poste de direction de tir (état en 1969)

IVR53\_19692900121X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des quatre cuves à canon (état en 1969)

IVR53\_19692900124X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des quatre cuves à canon (état en 1969)

IVR53\_19692900123X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des quatre cuves à canon (état en 1969)

IVR53\_19692900125X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'une des quatre cuves à canon (état en 1969)

IVR53\_19692900385Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'une des quatre cuves à canon : porte étanche (état en 1969). En haut à gauche : barre d'accrochage de hamac

IVR53\_19692900388Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'une des quatre cuves à canon : magasin des gargousses, étagères de stockage (état en 1969)

IVR53\_19692900386Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'une des quatre cuves à canon : magasin des gargousses, guichet de distribution (état en 1969)

IVR53\_19692900387Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'une des quatre cuves à canon : magasin aux projectiles, étagères de stockage des obus (état en 1969)

IVR53\_19692900384Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'une des quatre cuves à canon : magasin aux projectiles, monte-charge à obus et guichet de distribution (état en 1969)

IVR53\_19692900383Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

IVR53\_19712900658P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1971

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

IVR53\_19712900659P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1971

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

IVR53\_19712900660P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1971

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



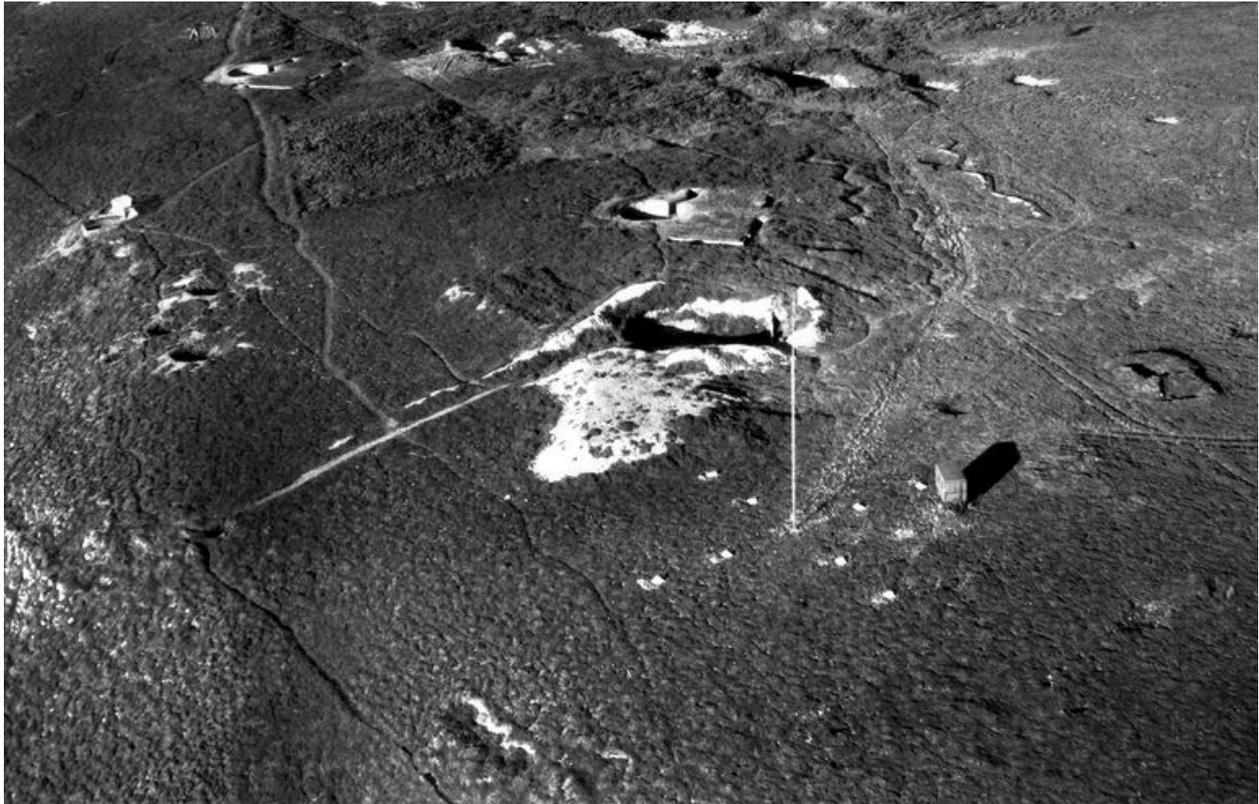
Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

IVR53\_19712902410NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

IVR53\_19712902411NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1971

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

IVR53\_19712900549P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1971

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

IVR53\_19712900548P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1971

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique du Cap de la Chèvre en 1971 : sémaphore, cuves à canon de la batterie d'artillerie française, fouilles d'ouvrages allemands restés inachevés et cratères

IVR53\_19712900538P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1971

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du cap de la Chèvre depuis la mer. Seule la tour du Sémaphore est visible

IVR53\_20052904137NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du poste de direction de tir (état en 2007)

IVR53\_20082908324NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

Date de prise de vue : 2007

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du poste de direction de tir (état en 2007). Il conserve encore certaines portes

IVR53\_20082908325NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

Date de prise de vue : 2007

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des quatre cuves à canon (état en 2007)

IVR53\_20082908326NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'un bunker-abri (état en 2007). Cette construction qui abritait un projecteur est datable de la Seconde Guerre mondiale

IVR53\_20082908327NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

Date de prise de vue : 2007

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'un bunker-abri resté inachevé (état en 2007). Cette construction - une tourelle en construction spéciale dite Drehturm - est datable de la Seconde Guerre mondiale

IVR53\_20082908328NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

Date de prise de vue : 2007

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation